



La DISCRIMINATION : La DDFIP du Cantal la met en application !!!!!

La mise en place de la Direction des Finances Publiques du CANTAL au 1^{er} Juillet 2011 ne se fait pas sans certaines difficultés matérielles surtout concernant les emplacements de véhicules.

La fusion de l'ex DSF et de l'ex Trésorerie Générale a contribué à créer une entité administrative nouvelle. Le parking en sous-sol du bâtiment de l'ex Trésorerie Générale est donc devenu trop petit pour accueillir tous les véhicules du personnel travaillant à la Direction.

Afin de mettre tous les agents sur un même pied d'égalité, à savoir un emplacement de parking pour les collègues de la Direction, la décision fût prise de contracter des abonnements d'emplacements de voitures particulières sur le parking Place de la Paix.

Par conséquent, tout le personnel des services de la Direction des Finances Publiques bénéficie d'un emplacement gratuit de véhicules particuliers (avantage en nature taxable à l'impôt sur le revenu ?).

Les autres catégories de personnel travaillant à Aurillac au SIP, SIE, PRS, PCE, CH, CDIF, BCR, BDV, Trésorerie Principale Cours Monthyon et Paierie départementale continuent à galérer pour trouver un emplacement gratuit ou payent de leurs deniers personnels un emplacement de parking (Place de la PAIX ou ailleurs).

Lorsqu'une partie du personnel bénéficie d'un avantage particulier au détriment d'une autre partie du personnel sans raisons particulières, cela s'appelle de la discrimination.

Nous sommes tous des agents de la DDFIP du CANTAL, sur le site d'AURILLAC, même si nous n'exerçons pas tous nos fonctions dans le même bâtiment administratif.

Nous devons tous bénéficier des mêmes droits.

De récents stages pour appréhender les formes de discriminations ont été effectués auprès des agents, que voilà un bel exemple..... de discrimination s'entend.

Devons nous saisir le délégué départemental de la HALDE (haute autorité de la lutte contre les discriminations), M. GAUTHIER ?

Les représentants des personnels exigent un emplacement de véhicule particulier pour tous les agents de la DDFIP !
--